



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

SOMMAIRE DU BIR N°2 DU 12 SEPTEMBRE 2022

SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	2
COMPOSITION DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE.....	2
ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE	3
PRÉPARATIONS AUX CONCOURS INTERNES DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION DURANT L'ANNEE 2022-2023	3
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS	4
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2023.....	4
DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT	6
RECRUTEMENTS SUR PROFIL D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT.....	6
DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE	7
POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS D'ALTEC – CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.....	7
POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU CCSTI (CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE) LA ROTONDE.....	8
POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU GRAME (CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE), DU GMVL (GROUPE MUSIQUES VIVANTES DE LYON) ET DES SMAC (SCÈNES DES MUSIQUES ACTUELLES).....	9
POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DE LA VILLA GILLET.....	10
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'AIN	11
APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE).....	11
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE	12
APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE).....	12
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU RHÔNE.....	13
APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE).....	13

SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf. : DRH - CPA

Arrêté de composition en annexe.

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS INTERNES DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION DURANT L'ANNEE 2022-2023

BIR n°2 du 12 septembre 2022
Réf : EAFC/FC/CC/2022

Une seconde campagne d'inscription **aux préparations des concours internes de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation** est proposée pour les concours de la session 2023 **du 07 septembre au 14 octobre 2022** pour les CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, concours de CPE et les Psy-EN.

L'inscription se fait individuellement uniquement sur le portail académique à l'adresse suivante :

<https://portail.ac-lyon.fr/arena>

Pour vous connecter :

- Identifiant : il s'agit de votre identifiant de messagerie électronique (initiale du prénom suivi du nom de famille) ex : xdupont
- Mot de passe : il s'agit du mot de passe de votre adresse académique (si vous ne l'avez jamais modifié, c'est votre NUMEN).

Pour débiter votre inscription, cliquez sur "**Gestion de personnel**", puis sur "**GAIA - Accès individuel**" et choisissez ensuite le lien "**Inscription individuelle**"

Attention !

- L'inscription à la préparation n'est pas l'inscription au concours qu'il appartient au candidat de faire personnellement, par internet, en respectant impérativement les dates de clôture.
- Les codes des différents dispositifs se trouvent en annexe.

Nous rappelons que les sessions de préparation ont lieu hors temps scolaire (mercredis après-midi, samedis matin et vacances scolaires) et que toute inscription vaut engagement de présence.

Les préparations ne seront ouvertes que si le nombre d'inscriptions individuelles est suffisant. Il est donc impératif de s'inscrire pendant la campagne.

AUCUNE inscription ne sera possible hors-délai.

Toutes les informations utiles concernant les concours internes sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.education.gouv.fr/metiers-de-l-enseignement-et-de-l-education-89624>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :
<http://www.ac-lyon.fr/>

ou envoyer un message à l'EAFC à l'adresse suivante : eafc@ac-lyon.fr

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2023

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf. : DEC6

Références réglementaires :

- décret n° 2015-884 du 20 juillet 2015 ;
- arrêté du 20 juillet 2015 ;
- circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015

L'examen d'accès au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique est ouvert au titre de la session 2023.

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir se présenter au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, les candidats doivent être soit :

- enseignants du second degré titulaires
- conseillers principaux d'éducation titulaires
- enseignants et conseillers principaux d'éducation en contrat à durée indéterminée

et

- justifier d'au moins 5 années de services accomplis en qualité d'enseignants du second degré ou de conseiller principal d'éducation titulaire ou non titulaire.

Aucune dérogation aux conditions énumérées ci-dessus n'est accordée.

II - CANDIDATURES

A – DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le lien permettant aux candidats de s'inscrire sera disponible sur le site du rectorat de l'académie de Lyon à l'adresse suivante :

<https://www.ac-lyon.fr/la-certification-caffa-et-cafipemf-121612>

DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 A 12 HEURES AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 À 17 HEURES

Ces dates sont impératives.

LE CALENDRIER DES ÉPREUVES DE LA CERTIFICATION SERA DISPONIBLE SUR LE SITE ACADÉMIQUE.

B - DATES ET MODALITÉS DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ OU DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives devra être **renvoyé par courriel à : dec6-caffa@ac-lyon.fr** en précisant en objet « **Inscription Admissibilité ou Admission - NOM DE NAISSANCE/NOM MARITAL PRENOM** » **au plus tard le VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 À 17 HEURES.**

- **ADMISSIBILITÉ :**

Le rapport d'activité de cinq pages dactylographiées au plus (hors annexes : celles-ci pouvant comporter tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer le jury sur cette activité) **ainsi que les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique) devront être adressés au bureau DEC6 en 1 seul exemplaire au plus tard le jeudi 5 janvier 2023. Un envoi en lettre suivie est conseillé.**

Une version électronique du rapport sous la forme d'**un seul fichier** au format .pdf doit également être envoyée l'adresse suivante : **dec6-caffa@ac-lyon.fr** en précisant objet « **Rapport d'activité-Nom de naissance/nom marital/prénom** » **au plus tard le jeudi 5 janvier 2023 à 17 heures.**

- **ADMISSION POUR LES CANDIDATS DÉJÀ ADMISSIBLES :**

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation, **devra être adressé au bureau DEC6 en 1 seul exemplaire au plus tard le jeudi 23 mars 2023. Un envoi en lettre suivie est conseillé.**

Une version électronique du mémoire professionnel sous la forme d'**un seul fichier** au format .pdf devra également être envoyée, à l'adresse suivante : dec6-caffa@ac-lyon.fr en précisant objet « **Mémoire – CAFFA – Nom de naissance/nom marital/prénom** » **au plus tard le jeudi 23 mars 2023 à 17 heures.**

Aucun dossier, rapport ou mémoire professionnel déposé, posté ou envoyé hors délai ne pourra être pris en compte.

Tout retard consécutif à la transmission par l'intermédiaire d'un établissement ou d'un service administratif entraînera le rejet de la candidature pour forclusion.

III – MODALITÉS DE L'EXAMEN

L'examen pour l'obtention du CAFFA se déroule sur deux années. La première année est consacrée à l'admissibilité, la seconde à l'admission. Les candidats déclarés admissibles doivent déposer un dossier d'inscription aux épreuves d'admission au titre de l'année de leur choix.

- **Admissibilité :**

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury qui s'appuie sur un rapport d'activité fourni par le candidat. Ce rapport consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel. Le candidat présente une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

- **Admission :**

L'admission consiste en une épreuve de pratique professionnelle (au choix du candidat, au moment de l'inscription, entre une analyse de pratique et l'animation d'une action de formation) et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Le candidat fait part de son choix avant le mois de décembre de la seconde année.

Le choix du sujet de mémoire est libre.

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

RECRUTEMENTS SUR PROFIL D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf : DE

Le corps des attachés d'administration de l'État permet une mobilité tout au long de l'année par la voie du recrutement sur profil.

Afin d'assurer la publicité des postes ouverts à la mobilité en cours d'année scolaire, les offres d'emploi ont vocation à être publiées sur le site internet de la Place de l'Emploi Public (PEP) :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/>

Nouvelles publications :

- **Chef(fe) de division des personnels enseignants du 1^{er} degré – DSDEN de l'Ain :**
<https://place-emploi-public.gouv.fr/nos-offres/filtres/mot-cles/2022-991407/>
- **Chef(fe) du bureau des affectations en collège - DSDEN du Rhône :**
<https://place-emploi-public.gouv.fr/nos-offres/filtres/mot-cles/2022-995515/>

La direction des personnels d'encadrement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

de2-cb@ac-lyon.fr – 04 72 80 62 41

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE

POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS D'ALTEC – CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès d'ALTEC (centre de culture scientifique, technique et industrielle du département de l'Ain).

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 26 septembre 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU CCSTI (CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE) LA ROTONDE

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès du CCSTI (Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle) la Rotonde situé à Saint-Etienne.

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 26 septembre 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

**POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU GRAME (CENTRE NATIONAL DE CRÉATION MUSICALE),
DU GMVL (GROUPE MUSIQUES VIVANTES DE LYON) ET DES SMAC (SCÈNES DES MUSIQUES
ACTUELLES)**

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès du GRAME (Centre National de Création Musicale), du GMVL (Groupe Musiques Vivantes de Lyon) et des SMAC (Scènes des Musiques Actuelles).

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 26 septembre 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DE LA VILLA GILLET

BIR n°2 du 12 septembre 2022
Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès de la Villa Gillet.

Profil :

Un(e) enseignant(e) titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté(e) Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 26 septembre 2022 à :**

Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'AIN

APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE)

BIR n°2 du 12 septembre 2022
Réf : DSDEN 01, Agnès ELIE, IEN-IO

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour une suppléance immédiate sur un poste de coordonnateur MLDS **avec spécificité FLE** basé sur le bassin d'éducation et de formation Ain Ouest au Lycée Marcelle Pardé à Bourg-en-Bresse.

Les candidats, titulaires ou non de l'Éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 23 septembre 2022, à l'attention de l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'Éducation nationale à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Ain.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.

Transmission des candidatures à :

L'inspectrice de l'Éducation nationale, chargée de l'information et de l'orientation de l'Ain
Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale
10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg en Bresse Cedex
Tél. : 04 74 45 58 40
Courriel : ce.ia01-iiio@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE

APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE)

BIR n°2 du 12 septembre 2022

Réf : DSDEN 42, Paul HERNANDEZ, IEN-IO

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour un remplacement du 01 octobre 2022 au 01 avril 2023 sur un poste de coordonnateur MLDS à plein temps basé sur le bassin d'éducation et de formation LOIRE NORD au lycée Jean Puy à Roanne.

Les candidats, titulaires ou non de l'Éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 22 septembre 2022, à l'attention de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Loire.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.

Les candidatures des personnels titulaires de l'Éducation nationale ne pourront être prises en compte que sous réserve de la possibilité de leur remplacement.

Transmission des candidatures à :

L'inspecteur de l'Éducation nationale, chargé de l'information et de l'orientation de la Loire
Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale
9 – 11 rue des Docteurs Charcot
12023 Saint-Etienne Cedex 2
Tél. : 04 77 81 41 00
Courriel : ce.ia42-iio@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU RHÔNE

APPEL À CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR MLDS (MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE)

BIR n°2 du 12 septembre 2022
Réf : DSDEN 69, Mestafa BENZIDANE, IEN-IO

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour un remplacement immédiat sur un poste de coordonnateur MLDS à plein temps basé sur le bassin d'éducation et de formation Lyon Nord (LPO Camus-Sermenaz, Rillieux-la-Pape).

Les candidats, titulaires ou non de l'Éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 26 septembre 2022, à l'attention de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.

Transmission des candidatures à :

L'inspecteur de l'Éducation nationale, chargée de l'information et de l'orientation du Rhône
Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale
21, rue Jaboulay
69309 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 80 67 67
Courriel : ce.ia69-iio@ac-lyon.fr